Intervention du sénateur-maire d'Alençon,

lors de la Réception donnée à la préfecture en l'honneur de Monsieur le préfet de l'Orne

Alençon, le lundi 11 janvier 1999

Monsieur le préfet, Chère madame,
Chers collègues parlementaires,
Monsieur le président du Conseil général,
Mesdames et messieurs les élus régionaux, départementaux et communaux,
Monseigneur,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités judiciaires, civiles, militaires, professionnelles et associatives,
Mesdames, messieurs,

Je vous remercierai d'abord M. le préfet, de me permettre, à l'ouverture de cette cérémonie, de dire quelques mots, au nom de mes collègues parlementaires, de M. le président du Conseil général, comme au nom des maires de l'Orne :

- pour nous associer aux voeux que vous formulerez dans un instant,
- mais plus particulièrement pour vous exprimer le sentiment qui nous habite, tous, en cet instant.

Les départs sont toujours entourés de sentiments, d'émotions qui mêlent nostalgie, gratitude mais aussi espoir pour celles et ceux qui partent pour écrire une nouvelle page de leur vie.

Nostalgie d'abord, car des relations même professionnelles, lorsqu'elles se nouent entre personnes qui s'apprécient, s'élèvent à la dimension personnelle et affective. Et il est vrai, M. le préfet, qu'avec Mme Tomasini, vous aurez scellé ici dans l'Orne, en Alençon, des amitiés qui résisteront à l'érosion du temps.

Nostalgie, mais aussi gratitude de nous tous qui sommes venus, ce soir, vous témoigner notre reconnaissance, pour l'action dynamique et riche que vous aurez déployée dans l'Orne, tout au long de ces 4 ans et demi passés parmi nous.

Le sens élevé de l'État

Chacun a pu apprécier le sens élevé de l'État qui vous anime et la force de votre attachement aux valeurs qui fondent notre République.

Vous vous êtes totalement investi dans l'exercice de votre mission telle que la définit notre constitution -nous n'oublions pas que le Préfet est le seul haut fonctionnaire dont les attributions sont définies par la constitution- : la défense des intérêts nationaux, la responsabilité du contrôle administratif et du respect des lois. Cette mission, vous l'avez exercée dans le respect scrupuleux de la conception française de la fonction publique, c'est-à-dire avec un souci d'impartialité enrichi d'une volonté personnelle et ferme d'efficacité.

Vous avez su affirmer l'image d'une vraie « équipe de l'État » en coordonnant harmonieusement l'action des membres du corps préfectoral et des chefs des

services déconcentrés.

Vous avez pris un soin particulier à ce que l'observance nécessaire des règles juridiques qui fondent vos prérogatives n'aboutisse pas à un étroit formalisme, voire à une dérive tatillonne qui paralyse au final toute initiative et éloigne, au lieu de rapprocher, l'État du service des citoyens.

Vous avez, par une écoute attentive des préoccupations de nos concitoyens à travers leurs élus, leurs entreprises, leurs associations, tissé un lien précieux d'entente, de concorde, de volonté partagée de construire tous ensemble, un avenir fécond pour l'Orne.

Efficacité et intérêt général

S'agissant de la vie de nos collectivités locales, je veux vous dire combien nous avons apprécié le rôle de conseil que vous vous êtes appliqué à remplir, dans la recherche constante d'une solution qui sache concilier respect du droit, efficacité et service de l'intérêt général.

Un domaine vous aura beaucoup mobilisé, celui de la sécurité — la première des missions de l'Etat. Vous avez entendu l'appel de nos concitoyens, leur attente impatiente et légitime en la matière.

L'évolution de la délinquance, la progression des incivilités alimentent le sentiment d'insécurité qui mine le Pacte républicain dans la conscience civique de nos compatriotes. Il revient à l'État d'organiser le service public de la sécurité en définissant clairement devant la Nation les responsabilités respectives de ses services : police, gendarmerie, justice. Cette lutte pour la sécurité est parmi les plus difficiles, et vous y aurez consacré toute votre énergie.

L'action en faveur de l'intercommunalité

Parmi vos nombreuses missions, il en est une à laquelle vous aurez imprimé une marque profonde. A laquelle vous aurez imprimé un rythme. Et pour laquelle vous nous aurez aidés à fixer un cap. Je veux naturellement parler de l'intercommunalité et plus généralement de l'aménagement du territoire. Vos fonctions antérieures vous y portaient à l'évidence, mais vous aurez su donner l'impulsion, lever les inquiétudes et faire de l'Orne l'un des départements français le plus avancé. Vous nous avez incités à jeter loin notre regard pour ouvrir les vraies et grandes voies d'avenir, et je veux vous en remercier chaleureusement.

Si votre départ nous porte irrésistiblement à la nostalgie, à l'expression méritée de notre gratitude, nous mesurons bien qu'il est aussi pour vous à l'origine d'une nouvelle étape professionnelle et donc source d'espérance.

Aussi voudrais-je, au nom de tous ceux pour lesquels je m'exprime, former des souhaits de bonne et heureuse année 1999 pour vous-même, pour Mme Tomasini, pour votre famille. Mais aussi des voeux de bonne installation, de réussite et de bonheur dans votre nouvelle affectation, en vous assurant que comme l'État dans la République, la place que vous-même occuperez dans nos pensées et nos souvenirs restera la première.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon